

FCIL

CONTRÔLEUR/SE TECHNIQUE

↳ QUELLES MODALITÉS D'ADMISSION ?

Être titulaire du :

- Bac pro Maintenance des véhicules.
- Bac pro Réparation des carrosseries.

Pour postuler à la formation, il faut remplir une fiche individuelle de candidature et rédiger une lettre de motivation (téléchargeables sur le site de l'établissement).

↳ QUELS ENSEIGNEMENTS ?

La formation se compose de 22 semaines en établissement et de 12 semaines en entreprise. L'insertion en entreprise est l'occasion pour les élèves de mettre à profit leurs nouvelles connaissances et de découvrir l'organisation des centres de contrôle technique.

La formation permet d'acquérir des connaissances :

- Mise en œuvre d'une chaîne de contrôle.
- Gestion.
- Communication.
- Maths, sciences physiques.
- Etc.

↳ POUR QUELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ?

Le/la contrôleur/se technique intervient dans des centres de contrôle technique indépendants ou en réseau.

Agréé par le préfet, il/elle accueille la clientèle, réceptionne et effectue des opérations de contrôle sur des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes, en respectant l'évolution de la réglementation en vigueur.



© - Fotolia

↳ QUEL ÉTABLISSEMENT ?

Lycée des métiers Camille du Gast

1 rue de la Manutention
BP 86
71321 Chalon-sur-Saône cedex
03 85 97 44 00

<http://lyc71-automobile.ac-dijon.fr/>

